

Le contenu publié sur cette page a été transféré en version PDF depuis le site Web de la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) à titre de référence. Les liens fournis vers le contenu connexe ont également été transférés et se trouvent à la fin du présent document.

Vente de fausses assurances-automobile par une entité non autorisée

Le 19 février 2016

La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) souhaite informer les consommateurs qu'un organisme connu sous le nom de J. Cameron Agency ne détient pas les permis nécessaires pour exercer des activités dans le domaine de l'assurance en Ontario.


Il appert que l'entité sans permis connue sous le nom de J. Cameron Agency a émis un certificat d'assurance responsabilité contrefait (« carte rose ») à un consommateur. L'adresse de J. Cameron Agency qui est fournie est « Siège social / Scarborough (Ontario) » et le numéro de téléphone est le 416 689 5221.


J. Cameron Agency n'est pas autorisée par la CSFO ni par les CAIO (Courtiers d'assurance inscrits de l'Ontario).

Qui plus est, J. Cameron Agency n'est pas affiliée ni associée à Aviva Insurance Company ni Traders General Insurance Company, deux entités détentrices d'un permis en bonne et due forme.

Les consommateurs sont donc invités à faire preuve de prudence s'ils sont contactés par toute personne qui prétend être un représentant de J. Cameron Agency, Aviva Traders General Insurance (un mélange des deux noms des compagnies détentrices d'un permis) ou qui utilise les coordonnées susmentionnées.

Le Bureau d'assurance du Canada a été informé et Aviva Insurance Company fait enquête.

Les consommateurs qui contractent une assurance par l'intermédiaire d'individus ou de compagnies qui ne détiennent pas de permis dans la province ne sont pas protégés en vertu de la [Loi sur les assurances](#)  ni par la réglementation qui régit les compagnies et les agents d'assurance autorisés en Ontario.

Le site Web de la CSFO contient la liste complète des [compagnies d'assurance](#) et des [agents autorisés](#) à exercer leurs activités en Ontario. Le site Web des [Courtiers d'assurance inscrits de l'Ontario \(RIBO\)](#)  publie également une liste complète des courtiers et des entreprises de courtage d'assurance autorisés à exercer en Ontario.

Renseignements

Pour les demandes de la part des médias, veuillez communiquer avec :

Malon Edwards

Agent principal des communications

Téléphone : 416-590-7536

Sans frais : 1-800-668-0128, poste 7795

Télécopieur : 416-590-7070

ATS sans frais : 1-800-387-0584

Courriel : malon.edwards@fscs.gov.on.ca

Demandes du public

1 800 668-0128

contactcentre@fscs.gov.on.ca

Renseignements complémentaires

[Quoi faire si vous croyez être victime d'une arnaque ou d'une fraude](#)

Certains sites Web ou documents auxquels vous pouvez accéder à partir du présent site ou menant au présent site ont été mis sur pied ou sont exploités par des organismes ne faisant pas partie du gouvernement de l'Ontario ou pour le compte de tels organismes. Ces derniers sont les seuls responsables du fonctionnement et le contenu (y compris le droit de fournir ce contenu) de leur site respectif. Il se peut que ces sites ou documents externes n'existent pas en français. Les liens externes fournis dans le présent site ou menant au présent site ne signifient pas que le gouvernement de l'Ontario appuie ces organismes ni qu'il garantit le contenu (y compris le droit de fournir ce contenu) de leur site respectif.